

## Emploi : pourquoi le high-tech et l'innovation ne suffiront jamais à compenser les débâcles du reste de l'économie



*En France, le secteur tertiaire est le seul à avoir un solde d'embauches positif en 2012 (+0.6%).*

**Le secteur tertiaire est le seul en France à présenter un solde d'embauches positif en 2012. Pas de quoi se réjouir, surtout lorsqu'on sait que pour les dix années à venir, nombre de postes seront occupés par des personnes sur-qualifiées.**

Avec [Jean-Yves Archer](#) et [Gilles Saint-Paul](#)

**Jean-Yves Archer** est spécialiste en conseil de haut de bilan. Il dirige le [Cabinet Archer](#) et est gérant de Archer 58 Research, une société de recherches économiques fondée en mai 2012.

**Gilles Saint-Paul** est économiste et professeur à l'université Toulouse I. Il est l'auteur du rapport du Conseil d'analyse économique (CAE) intitulé [Immigration, qualifications et marché du travail](#) sur l'impact économique de l'immigration en 2009.

[Voir la bio en entier](#)

**Atlantico : Alors que la crise a nettement bouleversé les équilibres entre les différents secteurs économiques, la question des secteurs de demain vient naturellement à se poser. Comment l'aborder en termes économiques ?**

**Jean-Yves Archer :** Le terme de secteur est effectivement un faux-ami en économie car bien souvent deux notions sont mélangées, ce qui peut conduire à des erreurs d'analyse. En effet, il faut distinguer les deux sens, la

polysémie, du terme de secteur. D'un côté, vous avez les trois grands secteurs issus de la célèbre distinction de l'économiste Colin Clark (1905 – 1989) : le secteur primaire (agriculture), secondaire (industrie) et tertiaire (services). D'un autre côté, vous avez les secteurs au sens de la mésoéconomie (voir travaux dès 1977 de Pierre Bauchet : "Les mystères de la mésoéconomie", dans la *Revue économique*) qui étudie les branches d'activité, terme que l'on retrouve dans la nomenclature opérationnelle de l'INSEE.

Au plan dynamique, depuis vingt ans, la distinction de Colin Clark a profondément évolué. L'importance du machinisme dans l'agriculture fait que l'on parle d'une industrialisation du secteur. Parallèlement, le développement du "B to B", et donc d'opérations de commercialisation (équipes marketing et forces de vente, etc.), fait que l'on parle de la tertiarisation du secteur industriel. Enfin, le secteur tertiaire dépend de plus en plus de produits industriels massifs tels que les grands moyens de traitement de l'information (Direction des Services Informatiques dans les banques, etc.). **Il y a donc une porosité des frontières entre les trois secteurs que Clark avait identifiés. Pourtant, nombre d'appareils statistiques d'Etat et de suivi de l'emploi sont encore imprégnés de cette distinction.** De surcroît, le personnel politique raisonne essentiellement ainsi.

Toujours au plan dynamique, les secteurs – au sens de branches ou de filières – voient leurs contenus évoluer très rapidement du fait du progrès technique. **Un programmeur informatique de 2013 appartient à la même catégorie socio-professionnelle que son prédécesseur des années 80 mais il ne fait pas le même métier.** C'est la même étiquette en termes de nomenclature statistique, ce n'est pas du tout le même job.

Cette précision est essentielle car elle incite à la prudence lorsqu'on réfléchit aux secteurs de demain. Ma conviction est que nous portons un regard sur des futurs types de jobs possiblement inscrits dans l'avenir mais dont nous ne pouvons pas encore comprendre le contenu exact, ce qui nuance profondément le travail prospectif.

## **Quels seront les secteurs d'activités qui seront amenés à créer le plus d'emplois sur les dix prochaines années ? Seront-ils cantonnés aux seuls secteurs du high-tech et du conseil ?**

**Gilles Saint-Paul** : A l'avenir les emplois peu qualifiés seront concentrés dans des domaines abrités de la concurrence internationale et difficilement automatisables, comme le transport, le gardiennage, les services aux personnes âgées, etc. Quant au volume il est difficile à prévoir. Peut-être que le vieillissement de la population permettra d'engendrer de nouveaux services et d'absorber suffisamment de non qualifiés pour éviter que le coût élevé du travail ne condamne la majorité d'entre eux au chômage. Si ce n'est pas le cas, on sera contraint d'envisager soit une baisse des salaires, soit des subventions à l'emploi de ces travailleurs (qui existent déjà sous forme de réductions de charge et indirectement à travers le barème de l'impôt sur le revenu), mais le recours systématique à ces politiques accroît la pression fiscale sur les autres catégories de population et est en train de montrer ses limites.

**Jean-Yves Archer** : Là encore, il est crucial de prendre le temps d'une réflexion économique préalable. **En guise de postulat de départ, il faut savoir que les secteurs d'activités qui porteront l'emploi de demain seront ceux où l'employabilité des travailleurs sera établie et tangible.** Comment imaginer un secteur porteur se développer s'il n'y a pas de compétences du facteur travail à mettre en vis-à-vis ?

Or, plusieurs points-clefs doivent être rapportés : 1) **L'emploi durant les Trente Glorieuses s'est essentiellement développé par la croissance de l'encadrement** (voir l'explosion du nombre de cadres entre 1950 et 1990 représentant près de 10% de la population active) et par les emplois tertiaires. Or, l'écrasement des lignes hiérarchiques, la notion d'entreprises en réseaux et d'innovations en management sont venues bouleverser la situation et freiner les perspectives d'évolution de nombreux salariés.

2) **L'agriculture est en pleine mutation car elle requiert désormais des "agrimanagers"** : autrement dit, des professionnels de leur métier (éleveur, céréalier, etc.), mais aussi des gestionnaires pointus et presque des juristes, tant le décryptage des normes écologiques est obligatoire et complexe. Pour les métiers de demain dans l'agriculture, il faudra donc une compétence à trois facettes ce qui n'était pas le cas il y a vingt ans.

3) Concernant notre pays, **jamais autant de jeunes (entre 150.000 et 180.000) n'ont été aussi loin de l'employabilité du fait de leur vulnérabilité à la sortie de parcours scolaires marqués par l'échec et l'absence de formation qualifiante.** La France aura donc un défi majeur qui consistera à trouver des secteurs

d'activité qui puissent accueillir cette frange de la population sans verser dans la logique coûteuse des emplois aidés dans le secteur non marchand. Nos finances publiques ne pourront pas soutenir des politiques durables de type "emplois d'avenir".

4) Votre question porte sur les dix prochaines années. Or, l'on sait que d'ici à 3 ans, la croissance sera hélas très probablement située en-deçà du seuil de 1,5% à partir duquel notre pays n'est plus destructeur net d'emplois. Confronté à un chômage de masse durable dont la durée (le temps pendant lequel quelqu'un demeure sans emploi) est particulièrement longue en France, il est établi que les travailleurs reprennent un job avec un salaire et un "package" (éloignement du domicile, horaires décalés) moins favorable. **Cette déclassification est essentielle à mémoriser car cela signifie que des emplois d'ici 10 ans seront souvent occupés par des personnes nettement plus diplômées que prévu.** C'est le syndrome du jeune de 25 ans qui après avoir erré de stage en stage avec son bac + 5 finit par accepter un poste dans un fast-food.

5) **La déclassification hiérarchique décrite ci-dessus ne manquera pas d'entraîner un déclassement social qui va concerner des centaines de milliers de salariés.** Or, cette configuration induit une déprime dans le monde du salariat qui n'est pas porteuse de l'énergie positive que suppose l'émergence de nouveaux types de métiers. En sinistrose, on innove moins et donc notre pays pourrait, à regret, être en retrait de la modernisation. Récemment Anne Lauvergeon (en sa qualité de présidente de la commission sur l'innovation 2030) déclarait que la France avait "raté le plan machine-outil, voire la robotique" et qu'il ne fallait pas rater le développement des machines intelligentes (imprimantes 3D, etc.).

Ayant examiné le contour des spécificités françaises, essayons de recenser les secteurs d'activité porteurs d'emplois d'ici à 10 ans.

**Sans avoir l'audace de prétendre à l'exhaustivité, il semble que neuf grands secteurs d'activité peuvent être retenus comme porteurs.**

1) Tout d'abord, celui de **la gestion des déchets**, qui est un enjeu de société qui va de l'amélioration du recyclage (activité en plein boom) jusqu'à la qualité de l'eau où l'exemple des algues vertes en nord Bretagne montre l'importance de ce sujet. Eau potable (traitement industriel) et préservation de l'eau naturelle.

2) Puis **les secteurs liés à l'évolution de notre santé** avec trois thèmes porteurs : l'âge (emplois d'aides à la personne, construction et gestion des résidences pour seniors), la lutte contre l'obésité (personnel médical spécialisé et métiers périphériques), la lutte contre les allergies (plus de 2,2 millions de Français en souffrent selon Xerfi-Precepta).

3) **L'accompagnement du développement des "smartgrids"** : réseaux intelligents qui faciliteront notamment la maîtrise des dépenses énergétiques, la gestion du confort domotique (climatisation auto-régulée), etc.

4) **Les métiers liés à la sécurité** tant physique (atteintes aux biens ou aux personnes) qu'informatique (cyberattaques) : ce marché représentait 8,5 milliards d'euros de CA en 2011 selon une étude de l'INSEE.

5) **Les fonctions liées à l'exploitation des ressources maritimes** (nodules polymétalliques, nouveaux matériaux, etc.) et à la lutte contre la hausse attendue du niveau des océans.

6) **Le développement des fonctions de contrôle financier** : la crise de 2008 a entraîné une forte défiance. En conséquence, des métiers déjà porteurs vont se trouver renforcés : auditeur interne, compliance, actuaire.

7) **Les métiers liés au tourisme mais surtout au tourisme à vocation culturelle.** Autrement dit, des parcs de loisirs mais aussi l'exploitation du patrimoine historique de notre pays sur le modèle développé au château de Chenonceau.

8) **Croissance des fonctions générées par le e-commerce** avec notamment l'apparition de tâches nouvelles dans le colisage et la logistique.

9) Enfin, **notre civilisation est de plus en plus marquée par une recherche d'esthétisme** (blanchiment des dents, implants capillaires, chirurgie ponctuelle, marché croissant des cosmétiques) qui va générer des milliers d'emplois, et suscite déjà une hausse des dépenses des ménages.

Par conséquent, il y aura bien sûr une croissance des emplois high-tech et du conseil, mais pas seulement, comme le permet de visualiser les neuf rubriques précitées.

## **A l'inverse, quels sont ceux qui semblent les plus condamnés à la stagnation, voire au déclin ?**

**Jean-yves Archer : Les secteurs en déclin seront tous ceux qui requièrent une main d'œuvre importante** qui sera soumise aux risques de délocalisation. Ceci concerne même des produits élaborés. Ainsi, l'an dernier, il a été produit plus de scanners Siemens en Chine qu'en Allemagne, ce qui montre la puissance de la délocalisation et la montée en gamme des futurs grands acteurs de la planète (Chine, Inde, Brésil ).

**Les secteurs en déclin seront aussi ceux qui auront été victimes d'OPA** de sociétés prédatrices qui rapatrieront, après, les unités de fabrication vers le Sud ou vers leur pays d'origine : exemple d'Arcelor Mittal.

**Les secteurs en déclin seront ceux qui seront atteints par un changement de mode dominant de consommation.** En 1970, on rêvait d'avoir sa voiture personnelle. De nos jours, la congestion urbaine pousse vers des modes de transport alternatifs ou via des solutions du type TGV et voiture de location sur place. C'est ainsi qu'entre la délocalisation (Renault) et les nouveaux modes de vie, le secteur automobile est passé de plus de 2 millions d'emplois en 1978 à 268.000 en 2012 (source Comité français des constructeurs automobiles ).

De la même manière, **il n'est pas interdit de penser que les industries agro-alimentaires vont connaître une lourde évolution sectorielle du fait des nouveaux modes alimentaires**, des possibilités de délocalisation (Europe de l'Est notamment) et voir leur croissance d'effectifs s'infléchir significativement. L'exemple présent du sinistre des abattoirs GAD en Bretagne démontre qu'une activité importante en emplois (plus de 1.000 personnes sur un des sites) peut être mise à mal par un dumping social, par ailleurs interne à l'UE (absence de salaire minimal en Allemagne ).

## **D'aucuns s'inquiètent ([par exemple dans cet article de Forbes](#)) de la destruction d'emplois dans l'activité manufacturière alors que les secteurs qui continuent d'embaucher (énergies renouvelables, high-tech, métiers du consulting) restent fermés à une grande majorité de la population, trop peu diplômée. Faut-il s'inquiéter d'un déclin continu des emplois traditionnels ? Quelles en seraient les conséquences ?**

**Jean-Yves Archer :** L'article de Joël Kotkin paru dans *Forbes* pose une question centrale. Effectivement, les futurs emplois risquent d'être accessibles à une population restreinte. Pour oser une formule, il y aura un fossé entre l'ingénieur frigoriste et le plombier de base. Mécaniquement, il faut en déduire que cela suppose un appareil de formation professionnelle plus réactif afin de hisser les travailleurs au niveau de qualification requis qui est sans cesse positivement haussier.

Au plan économique, cela nous renvoie à Colin Clark et à sa segmentation en trois secteurs. **De nombreux chercheurs ont récemment développé la notion de l'apparition d'un secteur "quaternaire"**. Ainsi, Mario Tmelin vise "le secteur quaternaire comme caractérisé par l'action de concevoir, d'interpréter, d'organiser, de contrôler et de transmettre avec l'aide de la science et de la technique, donnant ainsi à ses actes une valeur économique" (in *Espace et pouvoir du Quaternaire*, publications de la Sorbonne, 2002 ). Pour le professeur norvégien Tor Selstad, le secteur quaternaire repose sur la connaissance (acquisition, maîtrise, diffusion) et notamment sur les métiers en expansion du consulting et de la propriété intellectuelle (brevets, etc ).

Clairement, ces emplois du quaternaire ne seront accessibles qu'à une certaine élite et on pourrait faire un rapprochement de principe entre cette situation et l'état de l'échelle des revenus mesurée par les écarts inter-déciles. Les 10% de la population les plus riches le sont encore davantage tandis que les 10% les plus pauvres risquent de l'être encore plus. Cet étirement de l'échelle avec une trappe à pauvreté peut se retrouver sur notre marché du travail d'autant que, thème qui me préoccupe régulièrement, la France compte 3,25 millions de personnes frappées d'illettrisme.



Quant aux salariés des secteurs en déclin, il faudra que les branches professionnelles organisent – avec l'appui de l'Etat – les chemins de la transition par, là encore, une recherche de l'employabilité. Dans *La machine et le chômage* en 1980, Alfred Sauvy avait énoncé la "théorie du déversement" qui consiste à démontrer que le progrès technique bouleverse les secteurs et provoque un transfert, un "déversement" des emplois d'un secteur donné vers un autre. Il nous faudra donc construire des passerelles pour matérialiser ce déversement sous peine de générer un nouveau flux de chômage.

**Gilles Saint-Paul** : il est possible que cette baisse de l'emploi non-qualifié soit terminée du fait de la montée des services à la personne. Par ailleurs les professions qualifiées sont aussi vulnérables aux délocalisations et aux nouvelles technologies de l'information. Cependant il est toujours préférable d'avoir une population plus qualifiée; cela augmente le revenu par tête, réduit les inégalités et les tensions sociales.

**Pour atteindre ce but, il y a deux leviers : le système éducatif et la démographie.** En ce qui concerne cette dernière, on pourrait favoriser les qualifiés dans nos politiques d'immigration en développant par exemple des systèmes de points, et remettre en question des politiques familiales qui offrent une aide d'autant plus élevée aux familles modestes qu'elles sont plus nombreuses. En ce qui concerne le système éducatif, on a privilégié des objectifs quantitatifs de diplômés au détriment de la qualité du contenu. Les Français sont donc plus éduqués que leurs parents sur le papier, mais c'est loin d'être certain dans la réalité. De fait, la France ne fait que chuter dans les classements PISA de l'OCDE. Un salarié n'est jamais condamné, au sens où il existe toujours un salaire auquel il peut prétendre sur le marché. Mais nos gouvernants des deux bords ont jugé que pour une proportion croissante de Français, ce salaire était trop faible. D'où les coups de pouce successifs du SMIC et la situation aberrante actuelle où plus de 16% des travailleurs sont payés au SMIC. **De nos jours, un travailleur aussi peu qualifié soit-il coûte à son employeur 1500 Euros par mois pour 35 heures par semaine. Les "condamnés" sont ceux dont la productivité est inférieure à ce niveau. C'est à eux que s'adressent les minima sociaux et les emplois aidés.** Il aurait été plus judicieux qu'ils travaillent là où leur contribution est la plus rentable et que l'Etat complète leurs revenus d'activités. La prime pour l'emploi et le RSA "activité" sont dans cet esprit mais leur impact est limité du fait du coût du travail. Il aurait été judicieux, par exemple, au moment de l'introduction du RSA activité, de baisser le SMIC, ce qui aurait augmenté l'employabilité des non qualifiés tout en faisant en sorte que le RSA compense le manque à gagner dû à la baisse du SMIC. Au lieu de cela on a rajouté une couche de redistribution et de droits acquis sur lesquels il sera difficile de revenir et qui représentent un coût supplémentaire pour le contribuable, tandis que le problème du coût du travail des peu qualifiés reste entier, les politiques successives de baisse de charges atteignant leurs limites.

## **En France, le secteur tertiaire est le seul à avoir un solde d'embauches positif en 2012 (+0.6%). Notre pays est-il condamné à la tertiarisation pour autant ?**

**Jean-Yves Archer** : Une France sans paysans (étudiée par le sociologue Henri Mendras) et une France sans usine poseraient des questions d'indépendance nationale et nous condamneraient "à ne devenir qu'un gigantesque parc d'attractions" (Jean-Pierre Chevènement : *La France est-elle finie ?*). Le cap stratégique doit donc être la modernisation des deux premiers secteurs. Mais là où nous allons peut-être vers des temps de ciel de plomb, c'est que plusieurs études rapportent que la productivité de notre secteur tertiaire est imparfaite.

Du fait notamment des progrès technologiques, le secteur bancaire aligne plan de départ sur plan de départ. Dans ces conditions, il n'est pas certain que d'ici à 5 ans le solde d'embauche demeure positif dans le tertiaire classique. Raison de plus pour inciter à l'essor du quaternaire et à motiver nos talents nationaux dans ce domaine où les tentations de l'expatriation sont grandes.

Le secteur tertiaire représente plus de 20 millions de salariés, soit 78% des emplois (2011) et 30% de plus qu'en 1990. Ce socle extraordinaire de croissance ne saurait se poursuivre à ce rythme, d'où la nécessité que notre appareil statistique se redéploie en introduisant le quaternaire dans ses modèles afin de mieux éclairer les décisions des Pouvoirs publics.